

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS



Commune d'Evolène
ZONE RESERVEE
04 - Les Haudères / La Forclaz
ECHELLE : 1/2'500

Espace Territoire
LABORATOIRE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
10000 Evolène
027 822 22 22
www.espaceterritoire.ch



Max, août 2019

LEGENDE

PAZ Affectation agricole

- Friches, incultes, pierriers, moraines et glaciers
- Zones d'alpages
- Zones de pâturages et de fauches
- Aire forestière

PAZ Les zones de constructions

- Zone du centre des villages
- Zone extensive du vieux village forte densité 0.80
- Zone d'habitations du village de moyenne densité 0.60
- Zone d'habitations collectives de moyenne densité 0.60
- Zone d'habitations individuelles de faible densité 0.30
- Zone artisanale
- Zone mixte artisanale, commerciale et d'habitations 0.50
- Zone d'affectation différée
- Les zones non homologuées

PAZ Les autres zones

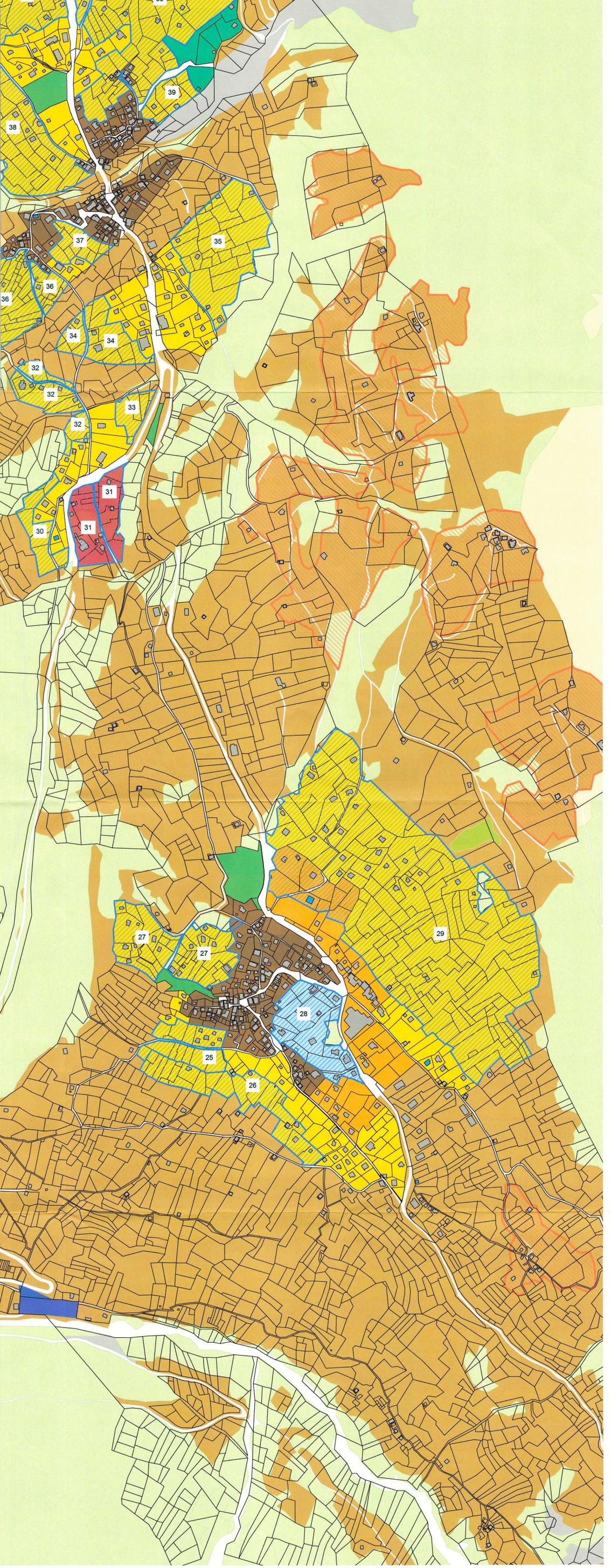
- Zone de constructions et d'installations publiques A, B, C
- Zone destinée à la pratique des activités sportives
- Zone de camping
- Zone de mayens
- Zone d'extraction
- Zone de dépôt des matériaux

Protection environnement

- Zone agricole protégée

Bâtiments

- Existant
- Construction en cours
- En cours de cadastration



Décidé par le Conseil municipal d'Evolène en séance du 29.08.2019

La Présidente 

Le Secrétaire 